



## Yacht Club Grenoble Charavines

Association déclarée sous le n°06808 à la Sous-Préfecture de La Tour du Pin  
Association agréée Jeunesse et Sport n° 38S101  
Affiliation à la Fédération Française de Voile n° 38001  
SIRET 440 054 286 00016 – APE 926C

**Siège social**  
Office du Tourisme  
38850 – Charavines  
Tel. 04 76 55 67 91  
email : [webmaster@ycgc.org](mailto:webmaster@ycgc.org)  
Internet : <http://www.ycgc.org/>

Charavines le 21 septembre 2003

---

**Avis de course**

# **1<sup>e</sup> manche**

## **du Critérium Départemental Voile Isère 2004**

### **Dimanche 12 octobre 2003 à 10h30**

---

#### **1. Club organisateur et renseignements / Inscriptions**

##### **Yacht Club Grenoble Charavines**

c/o Office du Tourisme  
38850 – Charavines

Tel. 06 11 40 03 41  
Mail [webmaster@ycgc.com](mailto:webmaster@ycgc.com)  
Internet [www.ycgc.org](http://www.ycgc.org)

#### **2. Règles applicables**

Les courses se courent selon les règles ISAF 2001 – 2004, notamment les règles fondamentales concernant l'obligation de porter assistance, la responsabilité des seuls concurrents, la navigation loyale et l'acceptation des pénalités.

Le classement est effectué selon le système ISAF à points à minima, soit :

- 1er -> 1 point, - 2e -> 2 points, - 3e -> 3 points. Etc.

- Ex aequo : meilleurs scores puis meilleure(s) dernière(s) course(s).

#### **3. Classes admises**

Il sera établi les classements suivants :

Optimist : classement en temps réel

Equipe : classement en temps réel

Laser : classement en temps compensé (\*) Laser et Laser Radial

Double : classement en temps compensé (\*)

Toutes séries : classement en temps compensé (\*)

(\*) en H.N. avec Coefficient Vent Léger (C.V.L.)

#### **4. Inscriptions**

Les inscriptions sont reçues au siège du club par courrier ou par Internet.

Frais d'inscription : 5 € par bateau.

Les inscriptions définitives seront enregistrées à Charavines le 12 octobre 2003 de 09h00 à 10h15

Les concurrents devront présenter à l'inscription leur licence valide avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs.

Il est de la responsabilité de chaque concurrent de décider de prendre le départ ou de rester en course en fonction des conditions et prévisions météorologiques.



# Yacht Club Grenoble Charavines

Association déclarée sous le n°06808 à la Sous-Préfecture de La Tour du Pin  
Association agréée Jeunesse et Sport n° 38S101  
Affiliation à la Fédération Française de Voile n° 38001  
SIRET 440 054 286 00016 – APE 926C

**Siège social**  
Office du Tourisme  
38850 – Charavines  
Tel. 04 76 55 67 91  
email : webmaster@ycgc.org  
Internet : http://www.ycgc.org/

## 5. Programme et affichage

Le nombre maximum de courses à courir est de 4. Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion de la moins favorable, sauf si 2 courses validées seulement ont été courues, auquel cas le classement est établi sur ces 2 courses.

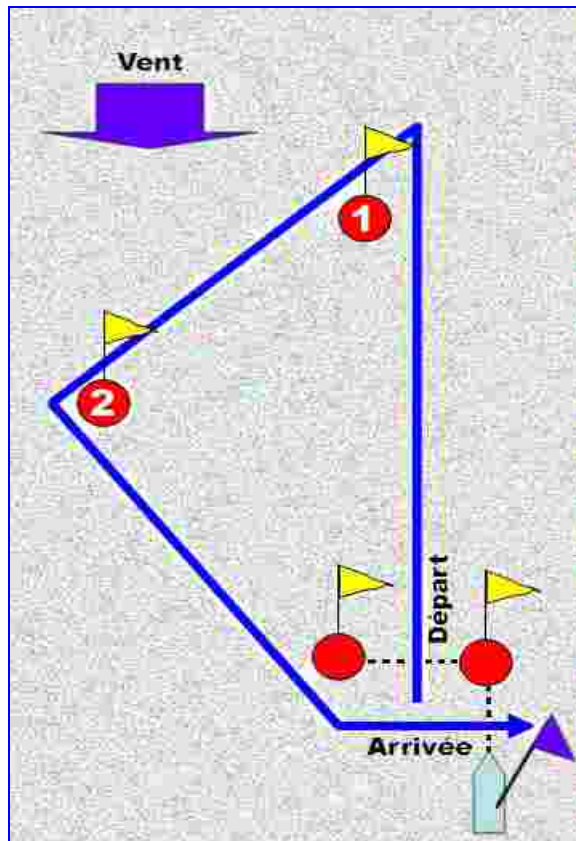
2 courses sont nécessaires pour valider l'épreuve.

A la disposition du Comité de Course à 10h30.  
Manches à suivre suivant pavillon L sur le bateau comité.

Panneaux d'affichage : Chalet d'accueil

## 6. Parcours

Triangle simple suivant schéma.  
Départ 1-2-Arrivée



## 1<sup>er</sup> Critérium départemental Isère 2004 du 12 octobre 2003 Bulletin d'inscription à remplir et signer par le barreur

<b>Classe</b>	<b>N° de voile</b>	<b>Participation aux frais 5€</b>

<b>Nom et prénom du barreur</b>	<b>Sexe</b>	<b>Né(e) le</b>	<b>Club</b>	<b>Licence</b>

<b>Adresse</b>				
<b>Code Postal</b>	<b>Ville</b>	<b>Téléphone</b>	<b>eMail</b>	

<b>Nom et prénom de l'équipier</b>	<b>Sexe</b>	<b>Né(e) le</b>	<b>Club</b>	<b>Licence</b>

<i>Je m'engage à respecter les RCV, les Instructions de Course et les règles de Classe. Je reconnais que les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de décès ou de blessure, ou en cas de dommage à tout bateau ou équipement. Mon équipier est informé de ces dispositions.</i>	<b>Date et lieu</b>
	<b>Signature</b>